

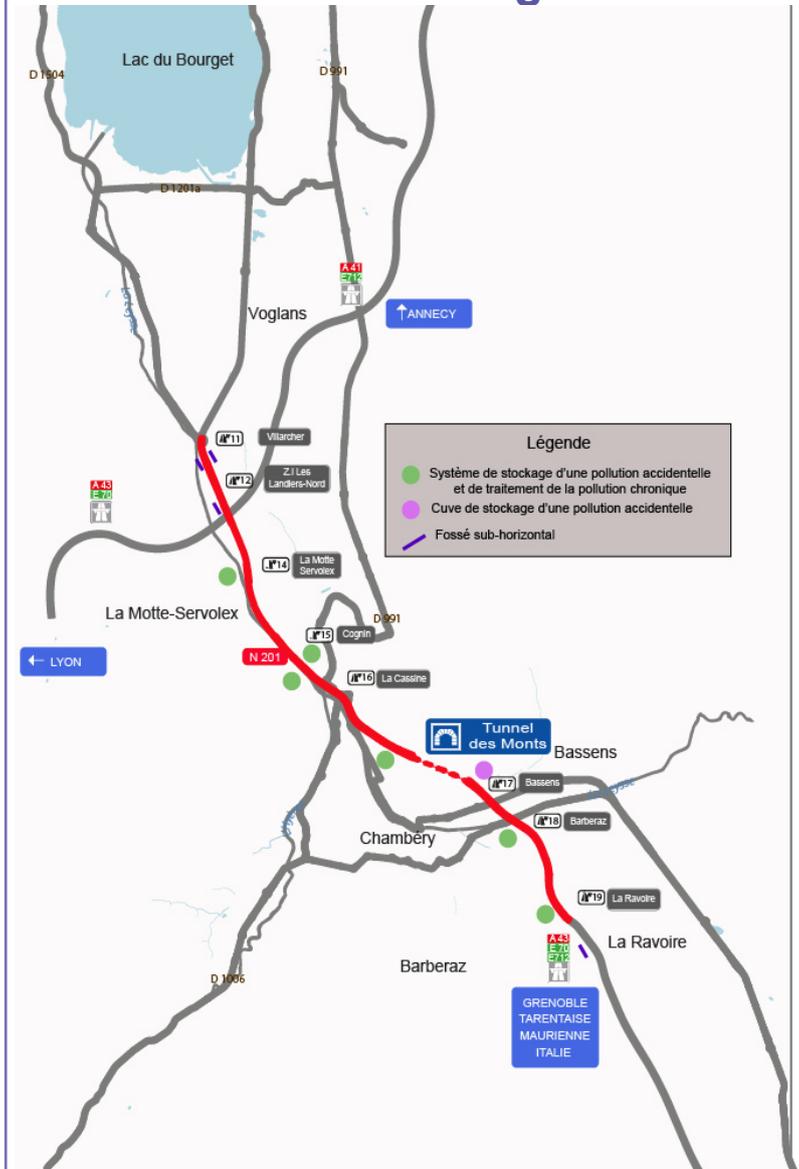
Objectif de l'opération

Protection du lac du Bourget, enjeu patrimonial majeur, et des affluents du lac vers lesquels sont dirigés les rejets de la VRU

Cette infrastructure, mise en service dans les années 1980, ne dispose pas d'un dispositif efficace pour traiter la pollution chronique générée par le trafic routier (hydrocarbures, sels de déverglaçage, métaux lourds) ou intercepter une pollution accidentelle dont le risque est accru compte tenu du fort trafic poids lourds.

Dans le cadre du programme d'amélioration d'itinéraire de la RN201, **la DIR Centre-Est va réaliser des ouvrages d'assainissement sur la globalité du tracé**. Les premiers travaux concerneront la section Nord depuis La Motte-Servolex jusqu'à Villarcher, prioritaire par sa proximité immédiate avec la Leysse et des zones humides et supportant le plus fort trafic. Ils seront en outre coordonnés avec ceux du réaménagement du nœud autoroutier.

Situation des ouvrages



Ouvrages prévus

Reprise complète du réseau de collecte des eaux de chaussées :

- 5 km de canalisation en béton
- 3 traversées sous la VRU exécutées au micro-tunnelier

Interception de la pollution accidentelle :

- 7 bassins de stockages de 200m³
- 4 fossés subhorizontaux enherbés avec by-pass sur 540m

Interception et traitement de la pollution chronique :

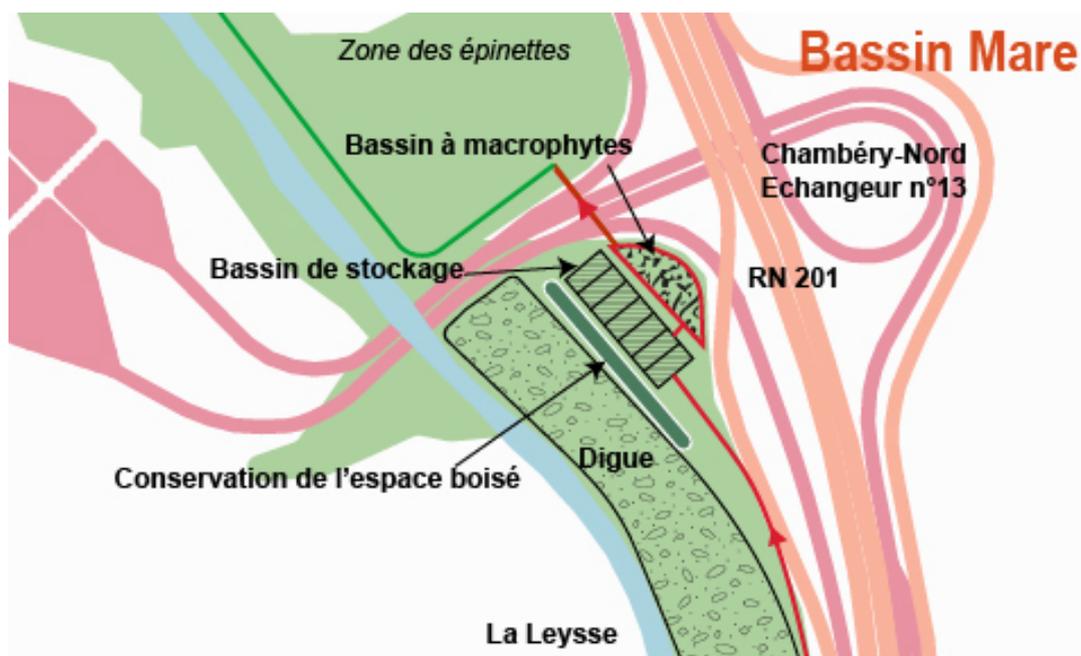
- 5 bassins à lits de graviers plantés de macrophytes

La VRU en chiffres

8,9 km entre l'échangeur n°19 de La Ravoire au Sud et l'échangeur n°11 de Villarcher au Nord

+ 18 km de bretelles

+100 000 véhicules/jour, dont 8 000 poids lourds



Acteurs et financement

Maîtrise d'ouvrage : État, représenté par la Direction interdépartementale des routes Centre-Est (DIRCE)

Maîtrise d'œuvre : DIRCE (SREI de Chambéry)

Exploitant : DIRCE (CEI de Chambéry et PC OSIRIS)

Coût prévisionnel : 14 M€, financés à 100 % par l'État

Circulation pendant les travaux

Afin d'assurer la sécurité de tous, usagers de la route comme personnels de chantier, des modifications de circulation seront mises en place tout en veillant constamment à limiter la gêne. La circulation sur la VRU sera maintenue,

mais des réductions de voies ou de bretelles seront nécessaires.

Ces restrictions seront coordonnées avec les autres chantiers, et feront l'objet de communiqués de presse à chaque mise en œuvre.

Section nord

2021/2022 : travaux (en lien avec le réaménagement de l'échangeur de Chambéry Nord)

Février 2021
durée : 2,5 mois

Fonçage d'une canalisation de diamètre 600 mm sous la VRU au niveau de l'échangeur n°14 – La Motte-Servolex

Début 2021
durée 18 mois
Bassin Mare : 1 bassin bétonné et 1 filtre à sable à macrophytes, avant rejet post-traitement dans la zone humide des épinettes ; cet ouvrage sera mutualisé avec AREA

Automne 2021
durée : 10 mois
Réseaux de collecte et fossés subhorizontaux, pour 3000 m essentiellement dans le secteur à 2x2 voies des Landiers

Section sud

2021
enquête publique

2022
autorisation environnementale

2023/2025
travaux